

# NKM lance une grande étude sur l'avenir d'Orly



(LP/GUY GOS.)

Quel futur pour Orly ? Et pour les villes autour ? Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Ecologie, met en place aujourd'hui une commission pour étudier l'avenir de l'aéroport.



(LP/OLIVIER CORSAN)

Pour Nathalie Kosciusko-Morizet, l'aéroport d'Orly mérite un grand débat sur son avenir. Elle le lance aujourd'hui.

**E**n juin, la proposition d'un député UMP du Val-de-Marne de délocaliser Orly a ravivé la polémique entre défenseurs et détracteurs du 10<sup>e</sup> aéroport européen. Le débat aura au moins permis de remettre en lumière cette infrastructure aux 27 000 emplois, souvent éclipsée par Roissy-Charles-de-Gaulle.

Aujourd'hui, Nathalie Kosciusko-Morizet (NKM), la ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, par ail-

leurs maire UMP de Longjumeau, lance une commission sur l'avenir d'Orly. Objectif : « dessiner une nouvelle vision de l'aéroport ».

**A quoi va servir cette commission ?**  
NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET. A remettre le transport aérien au cœur des questions du Grand Paris. Je me suis rendu compte qu'on abordait les thèmes du logement, du rail, des déplacements terrestres mais que l'aérien était le grand oublié. Les riverains et les acteurs économiques se sentaient frustrés. La commission va mettre tous ces gens en relation pour que l'aéroport ne soit pas juste une infrastructure de transport mais un lieu d'activités et d'urbanité.

## Concrètement, que vont faire ses membres ?

Pendant un an, cinq collègues (l'Etat, les collectivités locales, les syndicats, les professionnels et les associations) vont se réunir, travailler, se déplacer dans les villes concernées à la rencontre de la population. On peut aussi imaginer des déplacements en Europe et en Amérique du Nord pour trouver de nouvelles idées. Nous allons faire un véritable Grenelle d'Orly, pour dessiner une nouvelle vision de l'aéroport.

## Le 1<sup>er</sup> juin, une proposition de loi de Didier Gonzalès envisageait de délocaliser l'aéroport d'Orly. Vous aviez jugé cette proposition « historique ». Est-ce à l'étude ?

La commission est apte à considérer tous les points de vue. L'Etat écoute mais ne prend pas à son compte. Aucune discussion n'est taboue.

## Cette proposition a provoqué un tollé. Certains députés ont demandé votre démission...

Ily a eu incompréhension. Une proposition de loi, c'est un débat. Avec ses 27 000 emplois, Orly mérite ce débat.

## Mais vous, êtes-vous favorable à la délocalisation d'Orly ?

Ce n'est pas ma proposition. Mais si quelqu'un veut en parler, on en parlera. Ce qui est sûr aujourd'hui, c'est qu'Orly n'apporte pas tout ce qu'il devrait apporter à son territoire, en termes économiques, d'emplois et de retombées. Certains ont les inconvénients sans les retombées. Il y a urgence à inverser cela. Certaines pistes sont à l'étude, comme augmenter l'indemnisation des riverains victimes des nuisances ou adopter des procédures de moindre bruit. J'annoncerai de nouvelles mesures fin octobre.

## Deux députés UMP essonniers (Françoise Briand, Viry et Pierres Lasbordes, Gif) avaient signé la proposition de loi avant de se rétracter. N'est-ce pas le signe d'un malaise ?

Je pense que le malaise est dû aux personnes et aux médias qui ont assimilé débat et proposition définitive de délocaliser Orly.

## Vous parlez des inquiétudes économiques. Des associations s'inquiètent des nuisances environnementales et sonores...

L'environnement sera au cœur du débat. Je serai très vigilante sur les questions de bruit et de pollution chimique car c'est la santé qui est en jeu. Le couvre-feu et le plafonnement seront ainsi deux choses intouchables.

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORENCE MÉRÉO

## CLÉS

- **25 millions** de voyageurs passent par Orly chaque année.
- **27 000 emplois** directs sont concernés et **78 000** emplois indirects. L'Essonne en est le premier bénéficiaire (45 % du total).
- **325 entreprises** y sont installées.
- **1 529 ha** : l'espace occupé par l'aéroport, à cheval entre Paray-Vieille-Poste, Wissous, Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Morangis, Villeneuve-le-Roi et Orly.
- **250 000** par an. C'est le nombre de créneaux horaires attribuables depuis l'arrêté du 6 octobre 1994. Un couvre-feu a également été instauré : les avions n'ont pas le droit d'atterrir ou de décoller de 23 heures à 6 heures.
- **300 000 Essonnien**s sont exposés au bruit.

## A gauche, les élus seront « vigilants »

Is n'ont pas reçu de carton d'invitation pour la commission, mais de nombreux élus de gauche essonnien assurent qu'ils resteront « vigilants » sur ce qui pourra être décidé concernant l'avenir de l'aéroport. « L'idée d'une commission est bien pour qu'Orly ne reste pas dans un no man's land. Après si ce caprice d'enfant de délocaliser Orly réapparaissait, là, il

faudrait vraiment taper du point sur la table », prévient Etienne Chaufour, maire PS de Juvisy. A Athis-Mons, où au moins 300 personnes travaillent sur les plates-formes aéroportuaires, l'édile François Garcia (PS) aussi sera attentif : « Notre territoire n'acceptera jamais que l'on touche à l'aéroport. » En juin, après la proposition de délocalisation émise par un député UMP du Val-de-Marne, les

maires de plusieurs villes ainsi que le conseil général étaient montés au créneau. Si son projet de création a été acté bien avant juin, la future Association des villes du Grand Orly (Juvisy-Athis - Paray-Choisy en Essonne et Villeneuve-le-Roi, Orly, Rungis, Ablon et Chevilly-Larue dans le Val-de-Marne) abordera à son tour cette épineuse question.

F.M.